



Réorganisation
des services de santé
dans L'Islet



**DES RÉPONSES
À VOS
QUESTIONS**

**Centre de santé et de services sociaux
de Montmagny-L'Islet**

Mars 2011

Foire aux questions

Est-ce que les CLSC fermeront ?

Absolument pas. Les CLSC de Saint-Jean-Port-Joli et de Saint-Pamphile sont des établissements importants qui continueront d'offrir des soins dans la MRC de L'Islet. Les CLSC sont là pour rester.

Est-ce que l'Urgence de Saint-Jean-Port-Joli fermera ?

Non. Le Centre de santé et de services sociaux de Montmagny-L'Islet (CSSSML) maintiendra un service d'urgence à Saint-Jean-Port-Joli qui sera offert selon la disponibilité des médecins.

Pourquoi faut-il transformer l'Urgence actuelle du CLSC de Saint-Jean-Port Joli ?

Malheureusement, l'équipe médicale actuelle ne peut couvrir tous les quarts de travail de l'Urgence 24 heures, et la situation ne s'améliorera pas au cours des prochaines années.

Afin de pouvoir recruter de nouveaux médecins et favoriser le travail interdisciplinaire, le CSSSML développera un nouveau modèle d'organisation avec le Groupe de médecine familiale (GMF). Ce modèle permettra de réduire le temps d'attente pour rencontrer un médecin de famille.

Est-ce que je pourrai consulter un médecin à Saint-Jean-Port-Joli pour une urgence ou un rendez-vous ?

Oui. L'Urgence de première ligne accueillera les personnes présentant des problèmes de santé soudains et urgents. Une infirmière praticienne se joindra à l'équipe de professionnels. Les médecins seront présents de 8 h à 16 h la semaine et le samedi de 8 h à 12 h. Ils pourront recevoir la clientèle avec et sans rendez-vous. Les heures de l'Urgence seront augmentées au fur et à mesure que de nouveaux médecins se joindront à l'équipe médicale actuelle.

Foire aux questions

Quand débutera ce nouveau mode de fonctionnement ?

Les services seront modifiés à l'automne 2011.

Quand pourrais-je consulter un médecin à Saint-Pamphile ?

Des médecins seront présents de 8 h à 12 h la semaine pour des consultations sans rendez-vous. Les heures seront augmentées au fur et à mesure que de nouveaux médecins se joindront à l'équipe médicale actuelle.

Si l'établissement recrute d'autres médecins, est-ce que les heures seront augmentées ?

Oui. Les heures seront ajustées en fonction de la disponibilité des médecins, et ce, tant au CLSC de Saint-Pamphile que de Saint-Jean-Port-Joli.

Est-ce que je pourrai encore recevoir des prises de sang et des radiographies au CLSC ?

Oui, les deux CLSC continueront d'offrir ces services.

Les CLSC seront ouverts de 7 h à 21 h, qui sera présent ?

Plusieurs professionnels de la santé tels des psychologues, travailleurs sociaux, infirmières et autres, offrent des services sociaux et des services de santé courants avec et sans rendez-vous. De plus, les infirmières présentes au CLSC auront accès à des protocoles de soins et pourront être en lien avec des médecins pour des cas particuliers.

Foire aux questions

Qu'en est-il des ambulances ?

Les ambulanciers sont des professionnels de la santé qui détiennent des compétences appropriées pour s'occuper de situations d'urgence médicale. Dès la prise en charge de l'utilisateur, les ambulanciers sont en lien direct avec la Centrale d'appels d'urgence Chaudière-Appalaches (CAUCA), et l'utilisateur est dirigé vers l'établissement de santé le plus approprié pour sa condition (ex. : Hôpital de Montmagny, CHAU Hôtel-Dieu de Lévis, Hôpital Laval).

Info-Santé.

Si la santé de l'un de vos proches vous préoccupe, n'hésitez pas à contacter Info-Santé au 811. Des infirmières sont présentes en tout temps afin de répondre aux questions courantes sur la santé et diriger la personne au bon endroit.

Quels nouveaux services seront développés dans la MRC de L'Islet ?

Plusieurs services seront bonifiés (inhalothérapie, réadaptation, suivi des maladies chroniques comme le diabète et les maladies pulmonaires). De plus, des cliniques d'allaitement, des cliniques spécialisées pour les plaies complexes ainsi que l'ajout de nouveaux appareils sophistiqués permettront d'offrir plus de services à la population et de réduire les distances pour recevoir des soins.